

FICHE DE CANDIDATURE

Pour une propriété transmise par la SAFER

Commune(s) où se situent
Les biens

	N° Dossier (SAFER) :
--	----------------------

Au plus tard le : (voir délai sur affichage Mairie)

LE CANDIDAT A L'ACHAT

Nom-Prénom : _____ Tel : _____
 Adresse : _____ Portable : _____
 _____ Fax : _____
 _____ Email : _____
 Date de naissance : ____/____/____ Situation matrimoniale : _____
 Profession principale : _____ Activité secondaire : _____
 Nombre d'enfants : _____ dont à charge : _____

LE CANDIDAT A L'EXPLOITATION (à remplir même s'il est identique au candidat à l'achat)

Nom-Prénom : _____
 Adresse : _____
 _____ Tel : _____
 Email _____ Portable : _____
 Date de naissance : ____/____/____ Fax : _____
 Niveau de formation : BEPC BEPA BAC BPREA BTA BTSA Etudes sup Ingénieur Autres : _____
 Année d'installation : _____ si DJA, date : ____/____/____ Nombre de salarié(s) : _____
 Situation matrimoniale : _____ Profession du conjoint : _____
 Nom-Prénom du conjoint : _____ Né(e) le : _____
 Nombre d'enfants : _____ dont à charge : _____ (y compris ceux des éventuels associés)

Nom-Prénom des enfants	Années de naissances	Situations

● Si les parents sont agriculteurs (y compris ceux des éventuels associés)

	Noms et Prénoms des parents	Années de naissances	Lieu d'exploitaiton	Surface exploitée	Dont surface en propriété
Parents					
Beaux-parents					

● Si le candidat n'est pas encore installé

DJA demandée OUI – NON
 Diplôme obtenu _____
 PPP effectué OUI – NON
 PDE réalisé OUI – NON Date prévue d'installation : ____/____/____

● Si le candidat fait (ou doit faire) partie d'une société : Existante depuis le : ____/____/____ à créer

Nom de la société : _____
 Adresse : _____

Nombre d'associés exploitants : _____ Nombre de salariés : _____

Nom et prénom des associés exploitants	Années de naissances	Lien de parenté avec le candidat à l'exploitation

L'EXPLOITATION DONT FAIT (ou fera) PARTIE LE CANDIDAT

Surface exploitée (PAC) Fermage : _____ Métagage : _____ Propriété : _____ TOTAL : Dont locations Précaires _____	Systèmes de production (code à entourer) 1 Viticulture (*) 2 Ovins Viande 9 Grandes cultures 16 Polyculture – élevage 18 Bovins lait AOC <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON 19 Bovins viande 20 Bovins mixtes	DPU normaux Autres		
		Nombre :		
		Valeur moyenne :		
		Prime à l'herbe :		(ha)
Surface déclarée MSA : _____	Autres (préciser) :	Nombre primes vaches allaitantes :		
Si élevage hors sol (préciser)		Nombre de Primes ovins :		
		Quotas laitiers :		
		Laiterie :		
		SCOP :		(ha)
	Surface en herbe :		(ha)	

(*) Si viticulture, détail des surfaces de chaque appellation : (remplir feuille annexe si nécessaire) :

DEMANDE D'ATTRIBUTION

● Parcelles demandées :

Commune	Section N°	Lieu-Dit	Surface	Si vous êtes joignant, Indiquer la proximité parcellaire (*)
TOTAL				

(*) préciser si joignant en propriété ou en location (avec les numéros de parcelles) et joindre éventuellement les plans PAC.

Distance entre le siège d'exploitation et les parcelles demandées (en km) : _____

Attribution partielle possible : OUI – NON

Echanges possibles : OUI – NON

Objectif(s) de la demande (cocher la case correspondante)	Motivation de la demande et commentaires (Possibilité de joindre un courrier en annexe).
<input type="checkbox"/> Agrandissement	
<input type="checkbox"/> Installation	
<input type="checkbox"/> Remaniement parcellaire	
<input type="checkbox"/> Maitien en place	
<input type="checkbox"/> Autre (préciser)	

● Modalités de financement (confidentiel) :

Paiement comptant

Recours à l'emprunt

➤ Banque sollicité : _____ Agence de : _____

Nous attirons votre attention sur l'importance des renseignements que vous nous communiquez. Vous êtes responsable de ces renseignements qui vont servir notamment aux membres du Comité Technique pour donner un avis sur la rétrocession pour laquelle vous êtes candidat. La fourniture de renseignements incomplets ou inexacts défavorise l'examen de votre candidature.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature du candidat :

LES PRINCIPES DE LA SAFER

Avant de vendre ou louer par bail rural un bien, quel qu'il soit, la SAFER doit procéder à un appel de candidature (affichage en Mairie et insertion dans deux journaux).

- **Tout le monde peut être candidat.**
- **Tout projet doit être validé** par les instances de la SAFER.
- **La transparence** : sur les prix, les projets en présence via la publicité légale et l'appel de candidatures.
- **Aucune surenchère n'est possible** : le prix de vente ou de location d'un bien est le même pour tous les candidats.

QUE FAUT-IL FAIRE POUR ETRE CANDIDAT ?

Remplir la fiche de candidature ci-jointe.

Décrire votre projet (motivation de la demande) : il va être examiné et comparé aux autres projets en concurrence.

Vérifier la faisabilité financière de votre projet.

LE PROCESSUS DE CHOIX DU CANDIDAT

Présentation et étude de votre projet à deux instances qui donnent un avis :

- ➔ la Commission Cantonale des Structures
- ➔ le Comité Technique Départemental

L'avis émis est fondé sur l'intérêt de votre projet par rapport aux orientations foncières du milieu environnant (politique départementale des structures, projet local d'aménagement).

Si vous êtes en concurrence avec d'autres candidats, un choix sera fait, éventuellement, un partage sera proposé.

Les critères de choix :

L'intégration du projet dans l'environnement local et sa conformité à la politique locale des structures.

La compétence technique du candidat et éventuellement, des personnes partenaires de son projet.

La solidité technique et financière assurant la réalisation du projet.

Avec la SAFER, pour des campagnes vivantes

L'instance de la Safer :

Le Comité Technique Départemental rassemble des représentants d'Organisations Agricoles, des Collectivités Territoriales, de l'Etat et décide des attributions.

Ces décisions ne sont définitives que **sous réserve de l'approbation** par les Commissaires du Gouvernement (**Ministère de l'Agriculture et Ministère des Finances**).

Leur rôle est de veiller à la conformité des orientations prises par la SAFER avec la politique d'aménagement du territoire définie par les Pouvoirs Publics.

SI VOTRE PROJET EST RETENU PAR LES INSTANCES PROFESSIONNELLES DE LA SAFER :

Vente :

La SAFER vous demandera de signer un document, la promesse d'achat, qui vous engage à acheter si votre projet est choisi.

La SAFER vous accompagne jusqu'à la signature de votre acte notarié. Elle s'occupe des démarches auprès des administrations, des organismes agricoles et consulaires.

Elle va faire préparer par le Notaire le projet d'acte de vente et va l'aider à réunir tous les documents nécessaires à la rédaction de l'acte authentique. Cet acte contiendra les conditions particulières qui figurent sur la promesse d'achat que vous allez signer, et notamment parce que c'est une vente effectuée par la SAFER, **un cahier des charges à respecter pendant 10 ans** au moins impliquant :

- Le maintien de la destination du bien à un usage rural, agricole, forestier....
- L'accord de la SAFER pour toute aliénation du bien et pour tout changement de destination.
- Un pacte de préférence à la SAFER pendant 10 ans en cas d'aliénation.

En contrepartie de ce cahier des charges :

- vous êtes exonéré de tout droit d'enregistrement
- vous êtes soumis à simple déclaration dans le cadre de la procédure du contrôle des structures (sauf démantèlement d'exploitation et agrandissement > 2 UR après préemption).

Location :

La SAFER vous accompagne jusqu'à la signature du bail avec le propriétaire, après accord de ce dernier. Elle s'occupe des démarches auprès des administrations, des organismes agricoles et consulaires.

Siège social

11 rue François Mitterrand– 21850 Saint-Apollinaire
Tél : 03 80 70 99 89– Fax : 03 80 74 85 41

Services Départementaux

Service Départemental du Jura
5 avenue de Lahr
BP 33
39107 DOLE Cedex
Tél : 03 84 79 16 99
Fax : 03 84 82 16 73

Service Départemental du
Doubs et Territoire de Belfort
143 rue de Belfort
25000 BESANCON
Tél : 03 81 25 07 40
Fax : 03 81 25 07 49

Service Départemental de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier
BP 10171
70003 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 77 14 10
Fax : 03 84 77 14 39

Service Départemental de
Côte D'Or
11, Rue François Mitterrand
21850 Saint Apollinaire
Tél : 03 80 78 99 89
Fax : 03 80 70 92 08

Service Départemental
de la Nièvre
6, rue Ravelin
58000 NEVERS
Tél : 03 86 21 40 00
Fax : 03 86 57 81 58

Service départemental
de Saône et Loire
Maison de l'Agriculture
BP 522
71010 MACON cdx
Tél : 03 85 29 55 40
Fax : 03 85 29 55 37

Service départemental
de l'Yonne
18, rue Guynemer
89000 AUXERRE
Tél : 03 86 46 99 74
Fax : 03 86 46 22 66